



DEMARCHES EN LIGNE : UN ESPACE NUMERIQUE ARRIVE DANS VOTRE MAIRIE

Les démarches administratives 100% en ligne se généralisent. Après les passeports et les cartes d'identité, ce sont depuis quelques mois les cartes grises et les permis de conduire qui ont subi la révolution numérique avec des demandes entièrement sur internet. Vous pouvez ajouter à cette liste les déclarations de l'impôt sur le revenu ou encore les échanges avec des organismes tels que la CAF ou Pôle Emploi... Bien que le fait de s'appuyer sur les technologies du numérique rend les démarches plus simples et plus sécurisées, il n'en demeure pas moins vrai qu'elles éloignent l'administration du citoyen et qu'elles peuvent poser certaines difficultés pour les personnes :

- ne disposant pas d'un accès à internet ;
- mal à l'aise avec l'outil informatique.

Afin de combler ces lacunes, particulièrement en milieu rural, nous avons convenu avec les services préfectoraux d'installer dans les semaines à venir un espace numérique en Mairie permettant de vous accompagner dans vos différentes démarches en lignes (carte d'identité, passeport, impôts, etc.). Celui-ci sera composé comme suit :

- d'un espace dédié équipé de tout le matériel informatique nécessaire ;
- d'un jeune volontaire en Service Civique qui aura pour rôle de vous renseigner et de faciliter vos démarches.

Ce nouveau service sera naturellement entièrement gratuit et nous ne manquerons pas de vous informer de sa mise en service que nous espérons courant du mois de mai.



UNE MISSION DE SERVICE CIVIQUE A POURVOIR



SERVICE CIVIQUE

Une mission pour chacun
au service de tous

Afin de faire vivre cet espace, la Mairie recherche un jeune volontaire en Service Civique pour une mission d'animateur du numérique.

➔ LE SERVICE CIVIQUE, C'EST QUOI ?

- Un engagement volontaire au service de l'intérêt général
- D'une durée de 9 mois à 28h/semaine
- Destiné aux jeunes de 18 à 25 ans
- Indemnisé 580 euros net par mois

C'est la possibilité de vivre de nouvelles expériences et de s'ouvrir à d'autres horizons en effectuant une mission au service de la collectivité. Le service civique, c'est l'opportunité de découvrir un milieu professionnel et d'acquérir une expérience valorisée et reconnue.

➔ COMMENT CANDIDATER ?

Le détail de la mission est consultable sur le site internet du Service Civique ou sur celui de la commune. Les candidatures se font directement sur le site internet du Service Civique après s'être créé un compte.

Plus d'informations: www.service-civique.gouv.fr

JOURNEE CITOYENNE : RENDEZ-VOUS LE 2 JUIN !



Nous avons le plaisir de vous convier à la 4^{ème} édition de la Journée Citoyenne qui se déroulera :

**Samedi 2 juin 2018 à partir de 8h30
aux ateliers municipaux**

Dans un souci d'organisation, nous vous remercions, dans la mesure du possible, de bien vouloir vous inscrire en Mairie ou en utilisant le formulaire disponible sur le site internet de la commune.

Cette journée de travail se veut avant tout conviviale, puisqu'elle permet la rencontre des générations, le partage de compétences. C'est également l'occasion pour les nouveaux habitants de faire connaissance avec la population.

Elle se conclura, vers 13 heures, par un repas offert par la commune à la Maison des Etangs sur les bords de l'étang communal de la Belle-Île.

OPERATION « JOBS D'ETE » 2018



En 2018, la Mairie renouvelle l'opération « Jobs d'Été » avec le recrutement durant la saison estivale de **4 jeunes du village** pour renforcer les équipes administratives et techniques.

Si tu es intéressé, n'attends pas, dépose ta candidature!

➔ CONDITIONS

- Avoir entre 16 et 23 ans
- Habiter la commune
- Être motivé

➔ CANDIDATURES

Envoie ton CV et ta lettre de motivations directement à la Mairie ou remplis le formulaire dédié sur le site internet de la commune. Date limite des candidatures : **vendredi 4 mai 2018**.

En cas de candidatures trop nombreuses, l'attribution se fera par tirage au sort. Une priorité sera également donnée aux jeunes n'ayant pas encore profité du dispositif.

FERMETURE DE LA MAIRIE

La Mairie sera exceptionnellement **fermée du lundi 30 avril au vendredi 4 mai 2018 inclus**.

En cas d'urgence, vous pouvez contacter le Maire au 03.89.70.06.86 ou son Adjointe au 03.68.06.87.27.



Mairie de Chavannes-sur-l'Étang

9, rue de Bellefontaine
68210 Chavannes-sur-l'Étang

☎ 03 89 25 23 99
✉ mairie@chavannes-etang.fr
🌐 www.chavannes-etang.fr

Horaires d'ouvertures du secrétariat :

Lundi, Mardi et Jeudi : 14h00 – 16h00
Vendredi : 10h00 – 12h00 et 14h00 – 19h00